



sietrem

LE GUIDE DU COMPOSTAGE



LE COMPOSTAGE

INTRODUCTION À LA PRATIQUE

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage consiste à reproduire ce qui se passe naturellement dans nos forêts.

En présence d'oxygène, d'eau et sous l'action de micro-organismes (bactéries, champignons...) et macro-organismes (acariens, lombrics, cloportes...) les matières compostables sont transformées en humus : le compost. Nul besoin d'activateur ou de produits chimiques ! Cet amendement naturel présente de nombreux avantages.



4 bonnes raisons de composter

- > Réduire le volume des ordures ménagères (les déchets biodégradables représentent 30 % du contenu de nos poubelles). Composter représente 115 kg/hab/an de déchets en moins à collecter et à traiter.
- > Produire un amendement 100 % naturel et totalement gratuit.
- > Limiter l'arrosage et éviter l'achat de terreau, d'engrais ou de produits phytosanitaires.
- > Limiter les allers-retours en déchetterie.

Les intérêts d'un compost réussi

- > Favoriser la croissance des végétaux et des racines.
- > Renouveler l'humus et apporter des fertilisants.
- > Nourrir les végétaux sur une longue période grâce à l'apport des nutriments à libération lente.
- > Améliorer la structure du sol, ce qui permet de le travailler plus facilement.
- > Aider au maintien de l'humidité dans le sol.
- > Limiter l'apparition de maladies.

La mise en place du composteur

ÉVALUER SES BESOINS

Suivant la taille de votre jardin, vous pouvez utiliser 1 voire 2 composteurs.

Pour un jardin d'une superficie de moins de 400 m², un composteur d'un volume de 400 litres suffit. Cependant, il est toujours plus utile d'en posséder un deuxième. Cela permet d'en avoir un en activité pendant que l'autre est laissé au repos après 6 mois de travail (pensez à protéger de la pluie le compost au repos).

Il est également possible de faire du compostage en tas (andain) pour éviter les contraintes de volume.



COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Réservez votre composteur sur le site www.sietrem.fr, rubrique prévention - compostage domestique. Vous recevrez les modalités de retrait par mail.

Une participation de 20 € par composteur est demandée aux habitants le jour du retrait. L'acquisition de composteurs est limitée à deux par foyer.





L'ASTUCE DE LULU

Fabriquez votre propre composteur ! Du bois de récupération, des palettes inutilisées, des clous, des crochets, un marteau et de bons conseils suffisent à en construire un adapté à vos besoins et à la taille de votre jardin !

Consultez le pas à pas de la fabrication d'un composteur sur le site internet du SIETREM, rubrique compostage.



L'EMPLACEMENT

Le composteur doit être placé sur un sol plat, dans un milieu semi-ombragé, idéalement au pied d'un arbre.

Il doit être facilement accessible : prévoyez un cheminement pour ne pas vous mouiller les pieds l'hiver.

Garantisiez-vous un espace suffisant (50 cm de chaque côté) pour le manipuler facilement.



L'ESPACE

Le compost doit être aéré à la base et positionné à même le sol pour faciliter le passage des micro-organismes et vers de terre. Vous pouvez déposer un grillage dessous afin d'éviter la présence de petits rongeurs.

Sur un sol préalablement décompacté, les micro-organismes accéderont plus facilement et plus rapidement aux déchets.

Pour faciliter la circulation de l'air, vous pouvez déposer quelques centimètres d'un lit de branchages (petits rameaux et cartons bruns découpés en morceaux).

Les clés pour réussir son compost

Les micro-organismes et les macro-organismes intervenant dans la décomposition des déchets ont besoin d'énergie, d'eau et d'oxygène. Sans un bon équilibre, les décomposeurs ne viendront pas s'occuper de vos déchets.

LES APPORTS DE DÉCHETS

Il existe deux types de déchets :

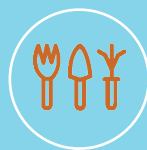
Les déchets verts (riches en eau et en azote). Ils nourrissent les bactéries et se décomposent rapidement en dégageant de la chaleur.

Les déchets bruns (matières sèches, riches en carbone). Ils contiennent de la cellulose et de la lignine (deux des principaux composants du bois) permettant l'aération de l'humus. Ils se décomposent lentement.



ATTENTION

Il ne faut pas apporter trop de déchets humides en une fois : évitez l'apport de tontes de gazon en grandes quantités.



Les outils nécessaires

- > **Une petite poubelle ou bioseau avec couvercle** pour stocker les déchets de cuisine.
- > **Une fourche** pour brasser et aérer le compost.
- > **Une brouette** pour transporter les déchets ou le compost.
- > **Une petite machette, une cisaille et un sécateur** pour réduire en petits morceaux les branches ou briser les déchets durs.
- > **Un tamis à mailles fines (n°6)** pour l'utilisation de compost mûr.



MAINTENIR UNE HUMIDITÉ SUFFISANTE

L'eau est indispensable aux micro-organismes et petits animaux qui vont décomposer les déchets. Le compost doit donc être humide mais attention, un excès d'eau le noierait.

LE TEST DE LA POIGNÉE

Pour savoir si l'humidité de votre compost est suffisante, vous pouvez effectuer « le test de la poignée ». Il vous suffit de prendre une poignée de compost et de le presser comme une éponge.



TROP HUMIDE

Le compost est trop humide lorsque vous le serrez et qu'un filet d'eau s'écoule.



TROP SEC

Si le compost ne s'agglomère pas, c'est qu'il est trop sec. Arrosez-le un petit peu ou ajoutez des déchets humides pour une meilleure décomposition.



HUMIDITÉ SUFFISANTE

Des petites gouttes tombent de votre poignée ? Cela signifie que votre compost possède une humidité suffisante à la survie des micro-organismes.

L'AÉRATION DES DÉCHETS

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement oxygéné (et surtout en début de cycle). Il est donc nécessaire d'effectuer un léger brassage au moment de l'apport des déchets, sur 10 cm environ.



Après avoir apporté des déchets...



Brassez le tout avec une fourche ou un brasse-compost.



Astuce : n'hésitez pas à tamiser le compost mûr avant de l'utiliser.

Le méthane, gaz issu de la décomposition des déchets, est odorant quand il est concentré. Permettre la circulation de l'air, c'est assurer la dissipation du méthane avant qu'il ne s'accumule. On « sent » immédiatement un compost qui manque d'air !

LES DÉCHETS

QUE METTRE DANS SON COMPOSTEUR ?

Les déchets à composter

Le mélange de déchets présents dans votre composteur doit respecter la proportion de 60 % de matières vertes et de 40 % de matières brunes. Plus les apports seront variés, plus l'écosystème créé sera riche et plus le compost sera nutritif et puissant.

LES DÉCHETS VERTS :

DE LA CUISINE

- Épluchures de fruits et légumes
- Les restes de repas d'origine végétale
- Sachets de thé, tisane
- Marc et filtres à café

DU JARDIN

- Tontes de gazon
- Feuilles fraîches
- Mauvaises herbes (*non montées en graines*)
- Rameaux de tailles de printemps (*de petit diamètre ou broyés*)

DE LA MAISON

- Bouquets de fleurs fanées et plantes d'intérieur

Les fruits et légumes ne doivent pas être mis dans leur intégralité. La peau forme une barrière qui ne permet pas aux bactéries et insectes de les attaquer. Coupez-les en 2 pour leur faciliter la tâche !

L'ASTUCE DE LULU



> Pensez à retirer les étiquettes qui se trouvent sur vos fruits et légumes car elles ne se décomposeront pas.

> Les fruits exotiques (peau d'avocat, ananas...) et les épluchures d'agrumes sont très épaisses. Veillez à les découper en petits morceaux et ne pas en mettre trop d'un coup. Les agrumes sont déconseillés en compostage collectif.

DU JARDIN

- Fanés de pommes de terre et tomates
- Feuilles mortes
- Sciure ou copeaux de bois non traité
- Paille et foin
- Rameaux de tailles d'automne (*de petit diamètre ou broyés*)

DE LA MAISON

- Boîtes à œufs
- Rouleaux de papier hygiénique et d'essuie-tout
- Cartons en morceaux
- Sachets en papier brun (légumes)

Pour une décomposition efficace, déposez dans votre composteur des branchages pas plus gros que le doigt et coupez-les en petits morceaux (environ 10 cm de longueur maximum).



L'ASTUCE DE LULU

> Louez ou partagez un broyeur de végétaux avec vos voisins ! Cela permet de réduire la quantité de déchets et d'obtenir une bonne quantité de matières sèches.



Les déchets déconseillés

- Les restes de viande et de poisson
- Produits laitiers
- Noyaux, coquilles de fruits de mer
- Coques de noixettes et de noix
- Huile de friture
- Pain rassis
- Sacs plastique

- Coquilles d'œufs
- Mégots de cigarettes
- Les papiers et cartons imprimés
- Métaux, verre, plastique
- Les végétaux à décomposition difficile comme les thuyas, résineux, lierre...

- Les grosses tailles et branches entières
- Mauvaises herbes en graines
- Les végétaux malades

Astuces : déposez vos coquilles d'œufs écrasées au pied de vos plantations afin des les protéger des limaces.

LES DÉCOMPOSEURS

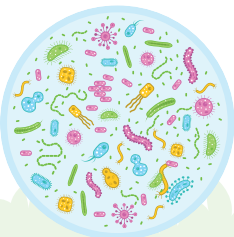
UN ÉCO-ORGANISME INDISPENSABLE

Tout un écosystème est présent dans votre composteur et travaille à la décomposition des apports.

Les espèces invisibles

LES BACTÉRIES

Principales responsables de la décomposition de la matière organique.



LES CHAMPIGNONS MICROSCOPIQUES

Ils dégradent la cellulose et la lignine et absorbent les substances antibiotiques.

Les espèces visibles



LES LARVES DE CÉTOINE : elles se développent dans le bois très décomposé et s'attaquent à la lignine.

LES VERS DE COMPOST : ils ingèrent la matière fraîche qui, une fois digérée, ensemencera et fertilisera votre tas de compost.

LES CLOPORTES : friands de bois mort, ils sont présents au milieu des feuilles mortes et des brindilles.

LES GENDARMES : ils se nourrissent de résidus végétaux, d'œufs d'insectes et d'insectes morts.



Les mouches et fourmis participent activement à la décomposition des déchets. Si elles sont en trop grand nombre, un apport de matières sèches en surface devrait les faire fuir. Un apport de déchets humides ou du marc de café permet de faire partir les fourmis.



LE COMPOST

COMMENT L'UTILISER ?

Utiliser le compost selon ses besoins

AVANT LA MATURITÉ - À PARTIR DE 6 MOIS



En paillage :

Avant maturité, votre compost peut être simplement épandu sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Il ne faut pas l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants.

Le paillage diminue l'évaporation de l'eau tout en apportant de la matière organique à la dégradation lente du sol. En hiver, cette couverture permettra de protéger vos plants contre le gel. Il lutte également contre la prolifération des mauvaises herbes.

L'ASTUCE DE LULU

Pour faire du paillage vous pouvez également vous servir de broyat obtenu à partir de tailles de haies, de petites branches d'arbre, de feuilles mortes...



Savoir si votre compost est mûr

Le compost est mûr au bout d'environ 9 mois. Il se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre et une agréable odeur de sous-bois. Il a une structure grumeleuse et s'émiette. Les déchets qui se décomposent très lentement devront rester dans le composteur un peu plus longtemps. Si le compost est prêt en 9 mois, il garde sa valeur nutritive un an. Si vous n'avez pas besoin d'utiliser tout votre compost, isolez-le du sol et de la pluie afin de ne pas perdre les nutriments.



À MATURITÉ - DE 9 À 12 MOIS

Un compost à maturité présente de nombreux bienfaits pour le sol et les végétaux. Il peut être utilisé comme :

Un amendement organique : le compost augmente le taux de matière organique dans le sol. Il améliore sa capacité de rétention en eau, sa porosité et son érosion. Epandez le compost en une couche mince, puis incorporez-le superficiellement au sol par binage (technique qui consiste à ameubler et aérer la couche superficielle du sol).

En support de culture : le compost contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Il est conseillé de préparer un terreau en mélange avec de la terre et du compost tamisé.



ATTENTION

Il faut éviter de semer ou de planter directement avec le compost pur qui, trop riche, brûlerait alors le système racinaire des plantes.



Utiliser le compost selon ses plantations

LES LÉGUMES À FORT BESOIN



Ils peuvent supporter de 3 à 5 kg/m²/an de compost.

Exemple : artichauts, céleris, poireaux, cucurbitacées (concombres, courgettes), solonacées (pommes de terre, tomates), maïs, etc.

LES LÉGUMES À BESOIN MOYEN



Ils peuvent se contenter de 1 à 3 kg/m²/an de compost.

Exemple : asperges, betteraves, carottes, haricots, laitues, persil, épinards, etc.

LES LÉGUMES À FAIBLE BESOIN

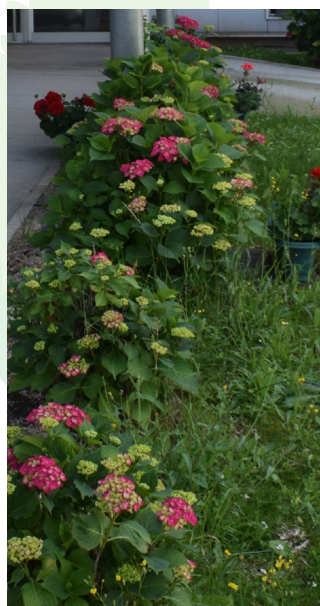
Ils peuvent se passer de compost.

Exemple : ail, échalotes, oignons, choux, mâche, endives, fèves, navets, radis, etc.



LE JARDIN D'AGRÉMENT

- > À l'installation de votre pelouse, répartissez 1 kg de compost au m² en l'incorporant sur les 10 premiers centimètres de terre avant de semer.
- > À la plantation de haies arbustives ou de massifs floraux, répartissez 2-3 kg/m² de compost sur 15 cm de profondeur puis binez légèrement. En entretien, un amendement de 2 à 3 kg/m² de compost tous les 2 ans suffit.
- > Pour vos jardinières, mélangez 30 à 40 % de compost à la terre.
- > Les plantes d'intérieur apprécieront un surfacage de 2-3 cm de compost.



LES ARBRES FRUITIERS



Lors de la plantation d'arbres ou de buissons fruitiers, mélangez directement 20 % de compost à la terre de plantation.

LES ÉVENTUELS DÉSAGRÉMENTS

COMMENT FAIRE FACE ?

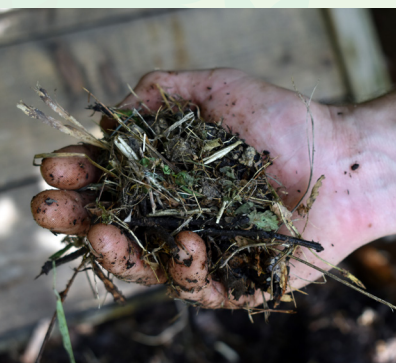
Des odeurs dans votre compost

Il existe trois raisons à une mauvaise odeur dans un composteur : un excès d'eau, un excès de matières vertes ou une oxygénation insuffisante.

Pour lutter contre cette gêne, étalez le contenu du composteur à l'air libre pendant une journée et remplacez-le le soir dans le composteur en rétablissant l'équilibre par l'ajout de carton (pour l'excès d'eau ou de matières vertes) ou de brindilles (si le compost est trop tassé et manque d'oxygène).

Dans l'urgence, l'apport de sciure de bois stoppera immédiatement les odeurs, mais ne règlera pas le problème d'équilibre du compost.

Décomposition lente du compost



Il faut laisser du temps aux décomposeurs pour dégrader vos déchets.

Si vous observez uniquement la présence de champignons et de cloportes ou si votre compost est trop sec, c'est que votre composteur est trop exposé au soleil. Les décomposeurs manquent alors d'eau et ne peuvent plus faire leur travail. Dans ce cas, apportez des matières vertes, mélangez puis arrosez le tout.

La présence de rongeurs

Ils étaient vraisemblablement là avant la pose de votre composteur. Les rongeurs aiment les milieux pailleux et secs. S'ils sont présents c'est que votre compost n'est pas assez humide. Arrosez abondamment votre tas et laissez faire. Au bout d'une semaine ou deux, les petits mulots auront quitté les lieux.

UNE QUESTION ?

INFORMATIONS UTILES

Des sites pour se documenter

Retrouvez de nombreuses informations sur le compostage sur les sites :

> www.sietremfr, rubrique prévention des déchets

« Le compostage ».

> www.ademe.fr

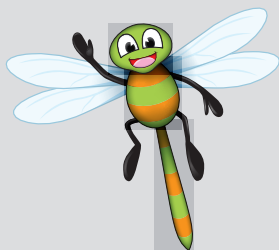
Un doute ? Une question ?

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le SIETREM par mail à l'adresse compost@sietrem.fr ou en appelant le N° Vert au 0 800 770 061.

Le SIETREM propose des formations compostage, contactez le service prévention des déchets pour plus de détails.



L'ASTUCE DE LULU



Au printemps : Veillez à ne pas trop charger le composteur en cette saison propice aux déchets verts.

En été : pensez à arroser le contenu du composteur entre chaque apport pour éviter son dessèchement.

En automne : profitez-en pour vous préparer un stock de feuilles mortes afin de les utiliser comme matière sèche tout au long de l'année.

En hiver : pensez à remuer le compost pour l'aérer et éviter son tassement. Veillez à bien fermer le couvercle pour le protéger de la pluie.



www.sietrem.fr

0 800 770 061

Service & appel
gratuits

info@sietrem.fr



@SIETREM

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30